


Ce jourd'hui dix sept germinal cinquieme année republi-
caine à six heures du matin, pardevant moi jacques
françois joseph lefebvre agent municipal de wizernes
sont comparus en la maison commune, vincent joseph
huchette agé de trente un an et jean marie huchette
agé de cinquante cinq ans, domiciliés tous deux à wizernes,
le premier fils et le second frere de jean françois huchette

Troisième feuille



agé de cinquante neuf ans propriétaire domicilié à
wizernes les quels comparans m'ont déclaré que ledit jean
françois huchette est mort en son domicile à douze heures
la nuit, d'après cette déclaration, rendu en ce domicile et
assuré du décès du déclaré, j'en ai dressé le présent acte
que les comparans ont signé avec moi

Fait en la maison
commune de wizernes jour, mois et an que dessus.

v: j. huchette j: f: j: Lefebvre
j: m: huchette

Ce jourd'hui dix sept germinal cinquieme année republi-
caine à six heures du matin, pardevant moi jacques
françois joseph lefebvre agent municipal de wizernes
sont comparus en la maison commune, vincent joseph
huchette agé de trente un an et jean marie huchette
agé de cinquante cinq ans, domiciliés tous deux à wizernes
le premier fils et le second frere de jean françois huchette
agé de cinquante neuf ans propriétaire domicilié à
wizernes les quels comparans m'ont déclaré que ledit jean
françois huchette est mort en son domicile à douze heures
la nuit, d'après cette déclaration, rendu en ce domicile et
assuré du décès du déclaré, j'en ai dressé le présent acte
que les comparans ont signé avec moi

Fait en la maison
commune de wizernes jour, mois et an que dessus.

v: j: huchette j: f: j: Lefebvre
j: m: huchette